

## UN HOMME D'AFFAIRES NANTAIS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE FRANÇOIS BERTHRAND DE CŒUVRES (1730- an VI)

Les grands armateurs qui firent leur fortune et celle de Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle sont mieux connus que les bailleurs de fonds sans lesquels ils n'auraient pu développer leurs entreprises. Du rôle de ces aides indispensables mais discrets, bien peu de traces subsistent, et c'est par une heureuse exception que survivent les papiers de l'un d'entre eux, non des moindres sans doute, François Berthrand de Cœuvres (1).

Une tradition que nous n'avons pu vérifier fait descendre les Berthrand de riches négociants orléanais. Leur nom apparaît dans le commerce nantais vers la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, avec Nicolas, qui occupe la charge de contrôleur du receveur des amendes et aumônes de la juridiction des Monnaies, mais s'intéresse de façon plus lucrative aux armements (2). De son mariage avec Marie Michaud (2<sup>bis</sup>) naquirent au moins sept fils et filles : Marie (1684), Martin (1685), Jean (1686), Louis (1687), Hiérôme (1689), François (1691), et Louise (1692). Deux méritent de retenir l'attention, en premier lieu l'aînée, Marie, qui épousa, le

---

(1) *Sources* : Arch. dép. Loire-Inférieure : J, fonds Berthrand de Cœuvres (offert en 1952 par le C<sup>te</sup> de Brémond d'Ars) ; E, état civil Nantes ; E, notaires Nantes ; Q, biens nationaux, 668.

(2) Il exista une autre branche nantaise, issue d'un Nicolas Berthrand et d'Elisabeth Fontaine, dont Nicolas (1704), Jacques (1706), René (1707), Elisabeth et Marie. Sur requête de l'aîné Nicolas, fut rétablie en 1750 l'ancienne orthographe du nom, Berthrand au lieu de Bertrand (Arch. mun. Nantes, GG 227, 235, 237 et 547).

(2<sup>bis</sup>) Sur Marie Michau, voir à la fin du présent article.

21 novembre 1702, René Montaudouin (3), héritier d'un grand armateur qu'il devait surpasser. Il est permis d'en déduire que les affaires de Nicolas Berthrand ne laissaient-elles-mêmes, pas trop à désirer. Le dernier fils, François, suivra lui aussi, avec succès, la voie paternelle et vaut la peine, bien qu'il ne s'agisse pas encore de notre personnage, que l'on s'attarde un peu à le considérer.

Avec lui, la famille Berthrand franchit une étape nouvelle dans le chemin des honneurs et de la richesse. Il est consul en 1737-1738, conseiller-secrétaire du Roi, donc anobli, seigneur, à la suite d'acquisitions, de la Berrière (4), la Guérevière, des Giraudières, du Plessis-Moussard. Au rôle de la capitation en 1731, sa cote atteint 250 livres, dépassant celle de son confrère Darquistade, et en 1739 il paiera 391 l., moins qu'O'Shiell, mais plus que Walsh (5). Tout cela suffirait à déceler quelque opulence, même sans les précisions qu'apportent les minutes notariales. Le 21 novembre 1729, François Berthrand épousait Françoise Bouteiller, issue d'une dynastie bien connue d'armateurs. L'apport du futur atteignait 300.000 l., celui de sa fiancée 55.000 (6). Trois enfants, François, Marie-Françoise et Marie-Elisabeth, naquirent de cette union. De l'aîné, nous allons tout à l'heure esquisser la biographie. La cadette, pourvue de 193.000 l., épousera en 1761 Etienne Le Moyne de Beaumarchais, capitaine de cavalerie au régiment de Moutiers, écuyer de main de madame Adélaïde de France (7). A ce mariage succédera, l'année suivante, celui de Marie-Elisabeth avec Louis de Poulpiquet du Halgouët, chevalier de Malte et de Saint-Louis, la future apportant 115.845 l. (8). Quand l'armateur mourut, le 13 octobre 1750, ce fut sa veuve, Françoise Bouteiller, qui prit la suite.

Leur fils François (9), né le 14 novembre 1730, entendit

---

(3) Cf. PERRET (A.), *René Montaudouin (1673-1731)*, dans le *Bull. Soc. archéol. Nantes*, t. LXXXVIII (1949), p. 78-94.

(4) Vendue par le marquis d'Avaugour, le 27 août 1737, pour 117.041 l. (Minutes Boufflet, Nantes).

(5) Arch. mun. Nantes, CC 443 et 459.

(6) Minutes Duhil (701), 17 nov. 1729.

(7) Minutes Fouquereaux (960), 1<sup>er</sup> mai 1761.

(8) Minutes Girard (929), 14 mai 1762.

(9) Le nom de Cœuvres, qu'il prendra, est inconnu au pays nantais. On rencontre Cœuvres dans l'Aisne et *Le Queuvre* en Loiret (Cné Férolles).

agir autrement. Ses capitaux, ses alliances et ses relations, legs paternel, il les consacra non point à ses navires, mais à ceux d'autrui, sans endosser les soucis d'une gestion directe. Son système, nullement original d'ailleurs, est de diviser les risques en prenant de nombreuses parts d'intérêt, qui varient du 1/4 au 1/32. L'armateur profite également de cette combinaison, car il peut réduire les pertes éventuelles et étendre ses affaires grâce aux capitaux étrangers, sur lesquels il prélève au surplus une commission de un à deux pour cent.

La quasi-nécessité d'un tel concours apparaît, quand on songe aux sommes considérables mises en jeu. Il faut d'abord acheter ou faire construire un navire, ensuite l'armer. Trois exemples pris à différentes dates montreront ce qu'il en coûte :

*Les Deux Notons (1764) :*

Construction . . . . .	19.569
Armement . . . . .	37.606
	<hr/>
Total . . . . .	57.175 l.

*La Marguerite (1776) :*

Construction . . . . .	51.880
Armement . . . . .	44.770
	<hr/>
Total . . . . .	96.650 l.

*Le Bailli de Suffren (1786) :*

Achat . . . . .	45.000
Armement . . . . .	52.171
	<hr/>
Total . . . . .	97.171 l.

La dépense est appréciable, si l'on songe qu'un navire ne fait guère plus de quatre fois, rarement six, le voyage des îles. Il faut en outre verser une avance à l'équipage. Un capitaine gagne 140 à 150 l. par mois, le second 65 à 100 l., le maître d'équipage 60 à 72, le maître charpentier au moins autant, le cuisinier environ 50, les matelots de 28 à 48. Pour deux mois, cela représente 2.600 à 4.700 l.,

suisant l'effectif. Les vivres coûtent davantage. Sur les trois navires nommés plus haut, ils représentent 10.284 l. pour *Les Deux Notons*, 7.841 pour *La Marguerite*, et 21.148 pour les 48 hommes du *Bailli de Suffren*. La nourriture des captifs noirs, s'il s'agit de négriers, vient en sus. Quant à la cargaison, elle peut appartenir à bien d'autres qu'à l'armateur. S'il se livre à la traite, le prix des marchandises d'échange, étoffes, armes, etc..., varie de 109.639 l. (*Le Mars*, 1767) à 291.484 (*Le Bailli de Suffren*, 1786). Ajoutons la prime d'assurance (très variable suivant les circonstances), les commissions et frais divers. La mise-hors revient à 159.297 l. pour *Les Deux Notons*, 115. 574 pour *La Marguerite*, et 433.773 pour *Le Bailli de Suffren*.

Après quoi le navire prend le large, rarement vers les côtes européennes (le commerce continental ne semble guère intéresser notre personnage), à l'ordinaire pour Saint-Domingue, soit en droiture soit à la suite d'achats de « bois d'ébène » sur les marchés africains. Si le voyage ne prend pas fin aux îles pour cause de vétusté, il reste à ramener en France les denrées reçues en échange des noirs ou de toute autre marchandise. Ces « retours », loin de former une seule cargaison, s'échelonnent, si bien que les règlements de comptes n'en finissent jamais. Certains, sur les livres de Berthrand de Cœuvres, dureront un bon tiers de siècle, et un délai de six ans n'y offre rien d'exceptionnel. D'où il ressort que le commerce maritime exige des fonds de roulement considérables, même chez les preneurs de parts. La conduite de leurs affaires n'était pas de tout repos. Nous allons voir comment l'héritier des Berthrand s'en tira.

Il ne comptait que vingt ans à la mort de son père, et vingt-deux quand il prit sa première participation. Ce fut, chose naturelle, auprès de sa mère. De 1752 à 1755, il s'intéresse à six de ses navires, dont cinq au moins font la traite. Tel est le cas du *Mars*, qui, dès la fin de 1755, lui donnera pour son 1/8 un bénéfice de 31.930 l., porté, au bout de quatre voyages, à 54.405 l. Les 1.532 l. perdues sur *La Levrette* sont négligeables à côté. Au total, les participations de cette période se soldent par un gain net de 106.100 l., gain dont le recouvrement, il faut l'ajouter, se prolongera jusqu'en 1795. Dans l'immédiat, il n'en apparaissait pas moins fort substantiel.

La paix y était pour beaucoup, et les choses se gâtèrent avec la guerre de Sept Ans (1756-1763). A vrai dire, les comptes semblent incomplets à cette époque. Aussi, ne peut-on enregistrer que sous réserves le bénéfice global de 26.246 l. sur 12 navires, armés par la veuve Berthrand et un cousin sans doute, Berthrand de La Clauserie. Tous les voyages n'étaient pas lucratifs, et celui de *La Prudence* entraîna une perte de 8.642 l. La flotte anglaise montait si bonne garde que, selon M. Gaston Martin (9<sup>bis</sup>), du 12 octobre 1757 au 14 mai 1764, pas un négrier ne rentra dans le port de Nantes.

Pour forcer le barrage et rendre coup pour coup, point d'autre solution que la guerre de course. Berthrand de Cœuvres la favorise de son mieux en s'intéressant à 24 corsaires, dont 19 sortis de chez Bouteiller. Beau geste, mais mauvais placement, qui fera perdre 737 l. Si l'on demande pourquoi, la sagesse des nations répondra prosaïquement que tel qui part chercher de la laine s'en revient parfois tondu. Et même vaincre n'enrichit pas toujours autant qu'on pouvait l'espérer. Un des 24 corsaires n'est autre que l'*Améthyste*, qui accomplira de mémorables exploits sous le commandement d'Exaudy de Kerbiguet (10). Quitter Port-Louis le 21 avril 1761, capturer treize navires ennemis, rançonner les uns et couler les autres, former un convoi de prises et parvenir avec lui à Saint-Domingue, recommencer l'année suivante au long des côtes d'Amérique et réussir trois fois encore, rentrer à Léogane le 16 janvier 1763 à bout de matériel, voilà sans doute une belle campagne. Pour le comptable de la maison Berthrand, tout se résume en un gain dérisoire : 405 livres.

Certains capitaines menaient de front la course et le commerce. Ainsi, semble-t-il, celui du *Duc de Choiseul*, avec un succès dont témoigne un bénéfice de 7.304 l., pour une part de 1/8.

D'autres gains ou pertes, de bien moindre importance, proviennent d'affaires diverses. L'achat de sucre terré à Bordeaux pour Marseille aboutit, en 1758, à un débours de 1.862 l., mal compensé par les 21 l. que rapportent des

(9<sup>bis</sup>) *Nantes au XVIII<sup>e</sup> s. L'ère des négriers* (Paris, 1931, in-8°), p. 266.

(10) *Ibid.*, p. 274-278, et Arch. dép. Loire-Inférieure, B 4593.

marchandises chargées à Saint-Pétersbourg pour Venise. Avec le correspondant de Léogane, Cavanagh, les comptes se soldent par un déficit de 1.104 l. Berthrand, on le voit, ne s'intéressait pas qu'aux armements (les billets de loterie retenaient aussi son attention), mais sans les armements, il eût fait médiocre figure sur la place de Nantes.

La paix rétablie à nouveau de 1763 à 1778, ce fut l'âge d'or (11).

Au cours de cette période exceptionnellement active, on relève 25 participations, surtout chez Bouteiller (12 fois), mais aussi la veuve Berthrand, Rouault, Berthrand de La Clauserie, Darrèche, etc. Avec la maison Bouteiller, le compte créditeur atteindra en 1775 le chiffre maximum de 135.260 l. Quant au bénéfice total réalisé sur les 25 navires (dont 15 au moins font du trafic négrier), il est énorme : 337.337 l., pertes déduites. Car il y a des pertes, sur 13 comptes, mais aussi de très beaux gains, ou plutôt un, grâce au *Saint-Hilaire*, dont les six traversées produisent 237.884 l.

Les achats et ventes de marchandises continuent (pacotilles, sucre terré, plumets pour les élégantes de Saint-Domingue), mais pour un résultat douteux, peut-être même négatif.

Quand les hostilités avec l'Angleterre reprirent avec la guerre d'Indépendance en 1778, de fait deux ou trois ans plus tôt, Berthrand se tint coi, essoufflé par ses mises de fonds ou désabusé depuis les premières expériences. Point d'armements nouveaux ni d'aide à la course, malgré la propagande faite par les consuls nantais. On ne relève que les participations en cours, dont nous venons d'indiquer les résultats finaux.

Berthrand attend la paix (1783) pour reprendre son activité, qui persistera jusqu'en 1793. Il semble se détacher de Bouteiller, dont le nom ne paraît qu'à deux reprises, près de ceux d'armateurs nouveaux : Arnoux, Geslin, Langevin, Mesnard, Desclos-Lepeley, Libault et Parain, Luker, Delaville, Dhaveloose, etc. Cette fois, la chance cesse de lui

---

(11) Dont témoigne l'achat de la terre de La Sénardière (près Gorges), le 16 juillet 1770, moyennant 175.000 l., à Marie-Henriette de Béringhen, veuve de François de Varennes (Arch. dép. Loire-Inf., Q 668).

sourire. Sur les comptes de 24 navires (dont 16 négriers pour le moins), 8 sont en profit contre 14 en perte et 2 indéterminables. Sans doute faut-il en voir la cause dans les guerres de la Révolution, qui paralysent l'armement et gâtent les affaires antérieures en mettant obstacle aux retours, habituellement tardifs.

Les jours sombres succèdent, pour Berthrand de Cœuvres à la prospérité. Quand le « négociantisme » devient un crime, il faut négliger ses biens pour sauver sa tête. La nature de ses affaires ne le mettait pas en vedette. Il dut, sans doute, à cette demi-obscurité d'éviter sinon la prison, du moins l'échafaud ou le douloureux voyage des 132 Nantais. Détenu pendant treize mois, il adresse du Sanitat (12), le 8 messidor an II (26 juin 1794), aux Représentants en mission une demande de mise en liberté. Celle-ci dut venir après thermidor, mais sans la quiétude. Berthrand se qualifie, l'année suivante, dans un acte notarié (13), de cultivateur, et ce retour à la terre indique bien quelques craintes dans l'esprit de l'ex-négociant.

Il s'efforcera, néanmoins, de rassembler les débris de sa fortune passée. Sa mère, Françoise Bouteiller, était morte le 13 avril 1794, 3, quai des Gardes-Françaises. Elle aussi avait arrondi ses biens, même après la mort de son mari (14), et semblait n'avoir point trop perdu dans la tourmente. De sa maison d'armement, il n'est plus question, mais une expertise des biens immeubles des époux Berthrand, faite le 12 nivôse an VI, estime leur revenu à 37.997 l. (15). L'inventaire du mobilier de la défunte révèle, d'autre part, maintes traces de l'ancienne opulence : une argenterie valant 2.357 l., six tapisseries, berline à la française et chaise à porteur, etc. Deux de ses petits-enfants Du Halgouët passaient pour émigrés, ce qui compliqua le règlement de la succession.

Quant à ses participations maritimes, François Ber-

(12) Arch. dép. Loire-Inférieure, L 246.

(13) Minutes Gourraud (974), 22 ventôse - 18 germinal an III.

(14) Cf., entre autres, les acquisitions des fiefs du Bignon et des Bouteillers, 16 février 1769 (minutes Girard, 937), pour 211.200 l., de la maison du Chapeau-Rouge à Nantes, 25 octobre 1776 (minutes Coiscaud, 522), pour 10.600 l., du fief de La Botinière, 12 janvier 1778 (minutes Coiscaud, 528), pour 150.000 l.

(15) Arch. dép. Loire-Inférieure, Q Biens Nationaux, 668.

thrand parvint à continuer l'apurement des comptes et entama quelques affaires jusqu'en 1795. Ce ne fut pas sans peine. Le 1<sup>er</sup> avril 1794, par exemple, la maison David André de Londres s'excusait de n'avoir pas répondu plus tôt à sa lettre du 31 décembre précédent, de peur de le compromettre, et l'avisait du blocage des avoirs français. L'année suivante, il chercha à vendre du café à Hambourg.

Ce négociant obstiné mourut célibataire le 4 ventôse an VI (22 février 1798) dans sa maison de la rue Félix, laissant à ses neveux, seuls héritiers, 19.000 l. de revenus en biens fonds. De ses bénéfices commerciaux, nulle autre trace. Avaient-ils fondu en assignats ? Pareil mécompte est peu vraisemblable pour un homme d'affaires aussi avisé. Y eut-il des remplois clandestins ? On ne sait. Toujours est-il que l'administration des Biens nationaux, créancière des avoirs d'émigrés, ferma les yeux sur cette énigme.

H. DE BERRANGER.

ADDENDUM. — *Marie Michau* appartenait à une véritable dynastie de magistrats et de financiers. Née le 10 juin 1667, elle fut baptisée à Bruz, près Rennes, le 25 juillet. Elle était fille de Jacques Michau, seigneur de Montaran, écuyer, conseiller-secrétaire du roi en la chancellerie de Bretagne, né vers 1621; mort en Saint-Germain de Rennes le 10, inhumé aux Cordeliers le 12 septembre 1699; et de Marie Le Gouverneur (mariée à Saint-Melaine de Morlaix, le 29 mai 1664), fille de Bertrand Le Gouverneur et de Gillette du Gratz.

Marie Michau eut plusieurs frères et sœurs, entre autres : *Françoise-Marie*, baptisée à Saint-Jean de Rennes, le 30 mars 1665, mariée, le 31 mai 1683, à René Le Prestre, chevalier, seigneur de Lézonnet, conseiller au Parlement de Bretagne;

*Jeanne-Renée*, mariée, le 20 mai 1677, à Nicolas Balle, banquier à Nantes (ce banquier de Charles de Sévigné, était oncle de Gérard Mellier, maire de Nantes. G. MARTIN, *l'Administration de Gérard Mellier*, 1928, p. 63, 72, 75 et passim).

*Jean-Jacques*, baptisé le 15 septembre 1668, né le 4 en Saint-Aubin de Rennes; conseiller au Grand Conseil, pourvu en 1690; trésorier des Etats de Bretagne de 1699 à 1720; mort en 1750. Il fut marié, à Saint-Gervais de Paris, le 30 septembre 1700, à Françoise Goureau. — Dont Jacques-Marie-Jérôme Michau,

conseiller au Parlement de Paris en 1722, maître des requêtes en 1746, intendant du Commerce et commissaire de la compagnie des Indes. — Son fils Jean-Jacques-Maurille, né en 1735, fut également conseiller au Grand Conseil, en 1754, et intendant du Commerce. (Extrait des notes manuscrites de F. Saulnier à la Bibliothèque municipale de Rennes.) Saulnier cite un passage d'un ms. de la Bibl. nat., *Origine des anciennes familles de Paris*, fol. 769, ainsi conçu : « Michau, marchand à Rennes, père de Michau, banquier, commerçant à Nantes et sur mer où il a fait une fortune immense, et a été père de M. de Michau de Montaran, conseiller au Grand Conseil, ensuite au Parlement de Paris. On n'en a pas voulu à Rennes. Il est aujourd'hui intendant du Commerce. Il a un fils âgé de seize ans [ce qui date ce texte de 1751]. Le banquier fut père de deux autres fils, l'un capitaine aux Gardes et l'autre sénéchal de Rennes, connu sous le nom de Ruberzo ».

B.-A. P. H.

---